

AGENCE EXECUTIVE «EDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE»

ANNEXE IV

**Rapport intermédiaire d'avancement de l'action (IR),
Décompte des dépenses et demande de paiement**

**T E M P U S IV
(Quatrième Appel à propositions EACEA N° 32/2010)
Projet Commun / Mesure Structurelle**

517501-TEMPUS-1-2011-1-FR-TEMPUS-JPGR

(N° de Convention)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE	DATE LIMITE
1. Rapport d'avancement de l'action (IR) 2. Décompte des dépenses éligibles encourues et demande de paiement	Dès lors que 70% du 1 ^{er} préfinancement auront été déboursés mais <u>pas plus tard que le:</u> - 15 octobre 2012 pour les projets sur 2 ans - 15 avril 2013 pour les projets sur 3 ans

Composition du rapport

- | | |
|----------------|--|
| Annexe IV/2: | Déclaration |
| Annexe IV/3-5: | Rapport d'avancement de l'action |
| Annexe IV/6-8: | Indicateurs |
| Annexe IV/9: | Modèle de tableau des résultats |
| Annexe IV/10: | Tableau des résultats obtenus/prévus |
| Annexe IV/11: | Résumé du rapport pour publication |
| Annexe IV/12: | Décompte des dépenses éligibles encourues et demande de paiement |
| Annexe IV/13: | Accusé de réception |
| Annexe IV/14 : | Liste de contrôle |

Un original (avec les signatures originales) et une copie doivent être envoyés sous pli recommandé au plus tard à la date limite précisée (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante:

Klaus Haupt
Chef d'unité
Agence exécutive «Education, audiovisuel et culture»
EACEA P10 / Tempus
BOUR 02/17
Avenue du Bourget, 1
B – 1140 Bruxelles – Belgique

**Veuillez également envoyer la version électronique à l'adresse
eacea-tempus-project-management@ec.europa.eu lors de la soumission de la version papier du rapport.**

DÉCLARATION

Cette déclaration doit être complétée et signée par les personnes suivantes :

1. la personne de contact pour le coordinateur de la subvention;
2. la personne légalement autorisée à représenter le coordinateur.

Nous soussigné(e)s certifions que nous avons fourni toute la documentation requise, y compris les documents figurant sur la liste de vérification.

De plus, nous certifions que les informations fournies dans ce rapport intermédiaire sont, à notre connaissance, exactes et sont conformes aux dispositions prévues par l'article I.5 et l'article II.15 de la convention.

Nous sommes conscients du fait qu'aucune modification de l'un de ces documents ne pourra être acceptée après la date de soumission du rapport.

Nom de l'institution qui agit en tant que "coordinateur" de la subvention:

Nom de la personne de contact pour le coordinateur:

Mourad
ABED.....

Fonction: Professeur des Universités.....

Fait à: Valenciennes

Date: 15/04/2013.....

Signature:

Nom du représentant légal:

Mohamed OURAK.....

Fonction: Président de l'Université de Valenciennes.....

Fait à: Valenciennes

Date: 15/04/2013

Signature:

Cachet de l'institution qui agit en tant que "coordinateur":

RAPPORT D'AVANCEMENT DE L'ACTION

Veuillez fournir une vue d'ensemble de **l'avancement du projet**, en suivant les instructions ci-dessous.

Niveau général de réalisation

A- Contexte du projet

L'objectif préconisé dans ce projet s'insère dans une démarche de progression et d'optimisation de la mise en application du LMD et sa gouvernance Numérique en Algérie.

Pour atteindre cet objectif, six étapes ont été prévues :

1. Une étape d'échanges des meilleures pratiques comprenant l'organisation de séminaires et de cycles de visites. Elle cherche à dégager les tendances qui caractérisent actuellement la mise en place du système LMD, identifier les points de fragilités qui nécessitent une vigilance particulière, puis proposer des recommandations qui permettront aux universités algériennes de mieux adhérer au processus de Bologne tant au niveau structurel que des méthodes d'enseignements.
2. Une étape de développement d'un "Observatoire Virtuel" LMD qui capitalise les pratiques innovantes validées par retour d'expérience. Cet Observatoire sera vu comme une base de données accessible via un site Web collaboratif sous la forme d'un "espace virtuel".
3. Une étape de développement d'un Système Global d'Information incluant le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) intégrateur, d'accès unique à l'ensemble des services numériques, et une plate-forme de Gestion Intégrée du LMD, composée d'un ensemble d'applications informatiques de gestion et pilotage offrant une grande cohérence (un seul référentiel) accessible à partir de l'ENT.
4. Une étape de développement d'une plate-forme prototype de Cartes Electroniques Multi-services, en vue de stimuler une démarche globale de modernisation.
5. Une étape de mise en œuvre d'une infrastructure matérielle et réseau pour assurer le bon fonctionnement du système d'information et de répondre au besoin d'efficience des communautés (étudiants, chercheurs, administratifs), aux profils et aux intérêts similaires.
6. Enfin, une étape de formation des formateurs sur la gestion du système LMD, en particulier au niveau de la plate-forme numérique, visant à restituer et disséminer auprès des personnels de terrain les développements à réaliser, après validation et prise en compte des recommandations.

B- Activités prévues depuis le début du projet

Le projet était planifié sur trois années, à compter de la notification de l'accord de la

Commission Européenne, moyennant la participation de tout ou partie des membres du consortium à chacune des activités.

La convention a été signée le 22/09/2011 avec l'Agence et le premier virement est réalisé en fin de Novembre 2011, soit le 01 Décembre. Cette dernière date constitue la date effective de démarrage du projet (**DP**).

Le Tableau 1 résume les activités prévues du 01/12/2011 au 15/04/2013 (i.e., de DP à DP+17) :

Tableau 1 : Planning initial des activités du projet prévues à mi-parcours

Action	Titre	Période Prévue (DP + x mois)
WP1	Echanges de pratiques LMD	
WP1.1	<i>Expertise de l'existant des Universités Algériennes</i>	D : DP F : DP+3
WP1.2 & WP1.3	<i>Séminaire 1 : Enjeux des Pratiques du LMD en Algérie et Professionnalisation et Valorisation</i>	D : DP+5 F : DP+10
WP1.4	<i>Séminaire 2 : LMD, Gouvernance, Pilotage et Moyens & Système d'information Global pour une gouvernance numérique</i>	D : DP+11 F : DP+16
WP2	Visites d'Etudes et de Prospection dans les Universités Européennes	
WP2.1	<i>Visite de l'Université de Cadix (UCA)</i>	D : DP+6 F : DP+7
WP2.2	<i>Visite de l'Université de Valenciennes (UVHC)</i>	D : DP+12 F : DP+14
WP3	L'Environnement Numérique de Travail (ENT)	
WP3.1	<i>Formation 1 : Mise en Place d'un Annuaire d'Authentification</i>	D : DP+6 F : DP+10
	<i>Formation 2 : Installation des éléments de configuration, Production d'un service d'annuaire LDAP</i>	D : DP+10 F : DP+11
WP3.2	<i>Installation, Alimentation et Mise en Service LDAP</i>	D : DP+10 F : DP+17
WP3.3	<i>Installation du Socle et Personnalisation</i>	D : DP+10 F : DP+17
WP4	Développement Logiciels de Gestion Numérique du LMD	
WP4.1	<i>Analyse de besoins/Organisation du développement</i>	D : DP+13 F : DP+17
WP5	Infrastructures Numériques	
WP5.1	<i>Cahier de charges et Appel d'Offre</i>	D : DP+14 F : DP+15
WP7	Contrôle de Qualité et Suivi	
WP7.1	<i>Évaluation Interne et Externe</i>	périodique
WP8	Gestion du projet	
WP8.1	<i>Réunion de lancement du projet</i>	Début
WP8.2	<i>Réunions du Comité de Pilotage</i>	Tout les six mois
WP9	Dissémination et Restitution des résultats	
WP9.1	<i>Création d'un site Web/Plateforme collaborative</i>	D = DP+2 F : DP+6

Universités : Boumerdès (UMBB), Oran (USTO), Skikda (USK), Blida (UBL), Médéa (UMYF), Tlemcen (UABT)

B- Activités exécutées depuis le début du projet

Lors de la rencontre du lancement du projet en décembre 2011, après des discussions générales, des débats ciblés et des échanges entre partenaires, le calendrier des activités et la répartition des responsabilités ont été débattus, amendés et validés par l'ensemble des participants. Les modifications apportées au calendrier initial (voir Tableau 1) ont été également validées.

A ce jour, les activités définies dans le projet ont été respectées. Chaque activité a fait l'objet

d'un compte rendu détaillé et d'un archivage des fichiers des résultats obtenus (programmes, listes des participants présents, présentations, photos, vidéos, procès-verbaux des tables rondes, documents des visites, documents de formation, documents de presse) sur la plateforme Sakai élaborée par l'UVHC (<http://sakai.univ-valenciennes.fr/portal/>).

C- Contribution des résultats obtenus à la réalisation des objectifs du projet

- Deux séminaires ont été organisés : (1) Enjeux des Pratiques du LMD en Algérie et Professionnalisation et Valorisation à Oran les 28-30 mai 2012; (2) LMD, Gouvernance, Pilotage et Moyens & Système d'information Global pour une gouvernance numérique à Blida les 30-31 octobre et 1 novembre 2012. Les deux séminaires ont traité des différentes facettes de la réforme LMD : l'orientation, l'accompagnement et l'information de l'étudiant, le tutorat, les approches pédagogiques et d'évaluation, l'enseignement à distance, la professionnalisation, les diplômes (Licence et Master), le cycle doctoral, les stages, la culture entrepreneuriale, etc. D'autres thèmes qui constituent des extensions logiques à la réforme LMD ont été abordés tels que la contractualisation des universités, la gouvernance numérique, l'organisation des écoles doctorales et la qualité de l'enseignement supérieur.
- Deux experts ont été invités dans le cadre du séminaire de Blida. Le premier, Monsieur Montacer Mabrouk, ex-Recteur de l'Université de Gabès, a présenté l'expérience de la Tunisie en matière de LMD et les retours, sur les dix dernières années, sous forme de remarques et recommandations. Il a fait la remarque que la réussite de toute réforme repose sur la faculté d'y faire adhérer les acteurs du terrain et de solliciter leurs contributions et que, à l'inverse, toute réforme est condamnée à l'échec, aussi louables soient les intentions de ceux qui l'initient, à partir du moment où on adopte une démarche centralisée imposant la démarche et le contenu. Il a insisté sur la gouvernance en évoquant que la réforme en Tunisie a été bien cadrée par le Ministère, que le contenu de la réforme a été défini par les enseignants et que sa mise en œuvre revient aux établissements et aux universités : «Cela ne doit pas nous faire tomber dans une autosatisfaction bête, car, en comparaison avec les autres, en particulier en Europe, l'administration de notre système universitaire souffre encore d'un excès de centralisme et l'autonomie des universités, à l'europeenne, reste loin à atteindre». Madame Khadija Dib, experte du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche français (MINES) a présenté l'historique des Universités Numériques en Régionales (UNR) en précisant les mutualisations entre les établissements d'enseignement supérieur aux niveaux régional, inter-régional et national. Elle a décrit le développement des services numériques offrant à la communauté universitaire (étudiants, enseignants et personnels administratifs) un environnement numérique de travail (ENT), des dispositifs d'accès aux services et ressources numériques ainsi que l'accompagnement pour les usages du numérique. Enfin, les deux experts ont animé chacun une table ronde sur leurs thématiques respectives.
- Deux visites ont été organisées à l'Université de Valenciennes (24-26/09/20112) et l'Université de Cadix (05-07/02/2013). Elles étaient enrichissantes et très bien organisées et, elles ont permis aux partenaires de se rendre compte directement de la mise en œuvre de la réforme LMD dans ces deux universités. Chaque visite a permis aux participants, en plus de la présentation des offres de formations et des architectures LMD, de découvrir le fonctionnement réel des services généraux et des composantes de formation et de recherche (pédagogie, scolarité, ressources humaines, bibliothèque, laboratoires, centre de calcul, plateformes techniques...) ainsi que des démonstrations relatives aux applications informatiques qui gèrent le système d'information dans ces deux universités.
- Deux formations spécifiquement dédiées à des informaticiens ont été mises en place concernant la conception et le déploiement des annuaires LDAP. Chaque formation a

étée évaluée en interne (formateurs et participants). Les deux formations vont permettre ainsi à chaque université partenaire de mettre en œuvre son serveur annuaire et sa sécurisation. Un schéma global d'annuaire a été adopté par l'ensemble des Universités partenaires.

- Plusieurs réunions de travail concernant l'élaboration des cahiers des charges des applications de gouvernance ont eu lieu jusqu'à présent. Ces réunions sont importantes pour définir l'architecture et les fonctionnalités du futur système d'information à déployer dans les universités algériennes. Le consortium a évalué par ordre de priorité les applications à développer en fonction des besoins urgents des services à informatiser et a créé six groupes de travail chargés de la spécification des applications. Aujourd'hui, six cahiers de charges sont en phase d'être achevés et à valider par l'ensemble des partenaires et des Recteurs (réunion de validation prévue 18-19 Avril 2013). Bien entendu, ce travail a été fait en se référant aux systèmes d'information existants, notamment ceux se trouvant chez les partenaires européens.
- Une enquête (questionnaire en ligne) a été lancée au sein du consortium pour évaluer le patrimoine de chaque université en termes d'équipement informatique et infrastructure réseau. Cette enquête a permis d'identifier les besoins et de définir les solutions d'architecture matérielle à déployer pour implémenter les applications numériques de gouvernance. Sur cette base, des discussions sont aujourd'hui en cours avec les fournisseurs d'infrastructures (serveurs, unités de stockage et d'archivage) (Cf. partie équipements).

A ce stade, on peut conclure que les retombées à mi-parcours du projet sont importantes et nombreuses. Certaines sont liées directement à la réforme LMD puisqu'il y a eu un retour d'expérience, et ces retombées ont conforté les choix pris par l'Algérie dans ce domaine ainsi que la prise en compte dans la réforme algérienne des aspects positifs apportés par les partenaires européens. D'autres retombées seront visibles à travers le système d'information global à développer pour, d'une part, améliorer de la qualité des services aux étudiants et faciliter leur réussite et insertion professionnelle et, d'autre part, accompagner les personnels (enseignants, chercheurs ou administratifs) dans l'évolution de leur activité quotidienne en offrant des infrastructures adaptées et des services personnalisés.

Cohérence avec le plan de travail et remarques sur les modifications éventuelles

A- Principales modifications apportées dans le plan du travail du projet

Malgré un démarrage difficile engendré par un retard des signatures des conventions financières entre le coordinateur et les partenaires, les activités du projet ont été réalisées conformément au projet initial. Il est à noter que certains changements ont été opérés sans conséquences sur le déroulement du projet :

1. Deux séminaires ont été fusionnés conformément à la remarque adressée par l'Agence lors de l'évaluation du projet suite à son acceptation : Enjeux des Pratiques du LMD en Algérie (WP2.2) et Professionnalisation et Valorisation (WP2.3). Ces deux séminaires ont été remplacés par un séminaire intitulé Enjeux des Pratiques du LMD en Algérie et Professionnalisation et Valorisation qui a eu lieu à Oran en Mai 2012.
2. Pour des raisons de logistique, la visite de l'Université de Valenciennes a été avancée par rapport à celle de l'Université de Cadix. Il est à noter que ces deux visites ont été réalisées dans la période prévue par le projet sans aucune conséquence sur le reste des activités.
3. Au vu de l'importance du WP4 concernant le développement des modules de

gouvernance, des réunions de travail sur l'analyse de l'existant et l'élaboration des cahiers de charges ont été rajoutées par rapport au planning initial dans le WP4.1. Ces cinq rencontres (voir Tableau 2) ont permis aux membres du consortium de proposer un travail collectif de réflexion et de conception pour les futures applications à développer. D'un autre côté, ce travail s'est fortement appuyé sur la plateforme SAKAI pour l'échange et le partage des documents entre partenaires.

4. L'action WP1.1 de l'analyse de l'existant des universités algériennes n'a pas été entièrement réalisée dans la mesure où des visites spécifiques à chaque université n'ont pas eu lieu. D'un commun accord, il a été admis qu'il serait plus pertinent d'effectuer l'analyse de l'existant d'une université au moment où celle-ci organise une manifestation, ce qui, par ailleurs, réduit les coûts financiers et temporels. Par contre, une analyse de l'existant a été effectuée par un questionnaire mis en ligne.
5. Une action de dissémination à Mostaganem a été réalisée par le coordinateur pour présenter le projet SIGNES aux universités algériennes et européennes non partenaires du projet lors de la réunion du comité d'administration du réseau CEMUR (Coopération Europe-Maghreb des Universités en Réseau). Ce réseau compte aujourd'hui 42 universités membres européennes et maghrébines dont les objectifs sont de promouvoir et encourager les projets conjoints de formation, de recherche, la collaboration avec des institutions privés ou publiques, en particulier dans le cadre des programmes de coopération internationale. Cette action n'a pas été prévue initialement dans le projet. Elle a consisté non seulement à présenter les objectifs du projet et les stratégies de développement et de dissémination mais aussi, en retour, à apprécier les réactions des ces universités, en particulier sur le rôle du numérique dans le pilotage et la gouvernance des établissements algériens.

B- Planning réel de réalisation des lots de travaux

Le Tableau 2 montre les écarts entre les dates prévues et de réalisation des activités ainsi que les lieux et la répartition des responsabilités. Le consortium a fait en sorte que les responsabilités des actions soient équitablement réparties entre les partenaires.

Tableau 2 : Activités réalisées/périodes prévues

Action	Titre	Période Prévue (DP + x mois)	Date réalisation	Lieu	Coordinateur
WP1	Echanges de pratiques LMD				
WP1.1	Expertise de l'existant de Universités Algériennes	D : DP F : DP+3	Réalisée en partie	-	-
WP2.2 & WP2.3	Séminaire 1 : Enjeux des Pratiques du LMD en Algérie et Professionnalisation et Valorisation	D : DP+5 F : DP+10	28-30 Mai 2012	Oran	UVHC/USTO
WP2.4	Séminaire 2 : LMD, Gouvernance, Pilotage et Moyens & Système d'information Global pour une gouvernance numérique	D : DP+11 F : DP+16	30-31 Oct. et 01 Nov. 2012	Blida	UVHC/UBL
WP2.5	Séminaire 3 : Synthèse des travaux et prospectives	D : DP+22 F : DP+23	20-22 Mai 2013	Skikda	UVHC/USK
WP2.6	Observatoire Virtuel sur les pratiques du LMD	D : DP+16 F : DP+23	En cours	Valenciennes	UVHC/ UABT
WP2	Visites d'Etudes et de Prospection dans les Universités Européennes				
WP2.1	Visite de l'Université de Cadix (UCA)	D : DP+6 F : DP+7	04-08 Fév. 2013	Cadix	UCA/UVHC
WP2.2	Visite de l'Université de Valenciennes (UVHC)	D : DP+12 F : DP+14	24-26 Sep. 2012	Valenciennes	UVHC
WP2.2	Visite de l'Université de Northumbria (UNN)	D : DP+17 F : DP+18	-	-	-
WP3	L'Environnement Numérique de				

	Travail (ENT)				
WP3.1	<i>Formation 1 : Mise en Place d'un Annuaire d'Authentification</i>	<i>D : DP+6 F : DP+10</i>	<i>22-24 Oct. 2012</i>	<i>Valenciennes</i>	<i>UVHC</i>
	<i>Formation 1 : Installation des éléments de configuration, la production d'un service d'annuaire LDAP</i>	<i>D : DP+10 F : DP+11</i>		<i>Blida</i>	<i>UABT</i>
WP3.2	<i>Installation, Alimentation et Mise en Service LDAP</i>	<i>D : DP+10 F : DP+17</i>	<i>En cours</i>		<i>UVHC</i>
WP3.3	<i>Installation du Socle et Personnalisation</i>	<i>D : DP+10 F : DP+17</i>	<i>Pas encore</i>		<i>UVHC/UABT</i>
WP4	Développement Logiciels de Gestion Numérique du LMD				
WP4.1	<i>Analyse de besoins/Organisation du développement</i>	<i>D : DP+13 F : DP+17</i>			<i>Consortium</i>
	<i>Rencontre de travail 1</i>		<i>01-03 Jul. 2012</i>	<i>Médéa</i>	<i>UMYF</i>
	<i>Rencontre de travail 2</i>		<i>07-08 Jan. 2013</i>	<i>Cadix</i>	<i>UVHC/UCA</i>
	<i>Rencontre de travail 3</i>		<i>-</i>	<i>Tlemcen</i>	<i>UVHC/UABT</i>
	<i>Rencontre de travail 4</i>		<i>18 Avril 2013</i>	<i>Boumerdès</i>	<i>UABT/UMBB</i>
	<i>Rencontre de travail 5</i>		<i>17-18 Avril 2013</i>	<i>Tlemcen</i>	<i>UABT</i>
WP4.2	<i>Développement des modules de la gouvernance LMD</i>	<i>D : DP+17 F : DP+25</i>	<i>Pas encore</i>		<i>Consortium</i>
WP5	Infrastructures Numériques				
WP5.1	<i>Cahier de charges et Appel d'Offre</i>	<i>D : DP+14 F : DP+15</i>			
	<i>Réunion avec le consortium</i>			<i>Tlemcen</i>	<i>UABT</i>
	<i>Réunion avec Société SCC</i>		<i>06/03/2013</i>	<i>Valenciennes</i>	<i>UVHC</i>
	<i>Réunion avec Société APX</i>		<i>19/03/2013</i>	<i>Valenciennes</i>	<i>UVHC</i>
	<i>Réunion avec Société APX & DELL</i>		<i>09/04/2013</i>	<i>Valenciennes</i>	<i>UVHC</i>
WP5.2	<i>Acquisition et Installation Matériels et Logiciels</i>	<i>D : DP+19 F : DP+22</i>	<i>En cours</i>		<i>Consortium</i>
WP7	Contrôle de Qualité et Suivi				
WP7.1	<i>Évaluation Interne et Externe</i>	<i>périodique</i>	<i>31 Oct. 2012</i>		<i>Monotoring</i>
WP8	Gestion du projet				
WP8.1	<i>Réunion de lancement du projet</i>	<i>Début</i>	<i>22-23 déc. 2011</i>	<i>Boumerdès</i>	<i>UVHC/</i>
WP8.2	<i>Réunions du Comité de Pilotage</i>	<i>Tout les six mois</i>	<i>22 Déc. 2011 31 Oct. 2012 27 Avril 2013</i>	<i>Boumerdès Blida Tlemcen</i>	<i>Consortium</i>
WP9	Dissémination et Restitution des résultats				
WP9.1	<i>Création d'un site Web/Plateforme collaborative</i>	<i>D=DP+2 F : DP+6</i>	<i>15 Mai 2012</i>	<i>Tlemcen</i>	<i>UABT</i>

Universités : Boumerdès (UMBB), Oran (USTO), Skikda (USK), Blida (UBL), Médéa (UMYF), Tlemcen (UABT)

Obstacles et lacunes

Un certain nombre d'obstacles et de difficultés ont été rencontrés. Ils sont d'ordre administratif, réglementaire, logistique et financier.

- Suite à la modification du budget opérée par l'Agence, une nouvelle répartition a été proposée par le coordinateur. A la suite de plusieurs interrogations et débats, cette répartition a été unanimement approuvée par les partenaires.

- Les règlements européens sont parfois difficiles à concilier et à transposer en termes de Droit des pays des partenaires, ce qui a entraîné un surcroît de procédures qui s'empilent et ralentissent certaines démarches. Par exemple :
 - La rémunération des personnels doit impliquer un versement aux établissements et non directement aux intéressés.
 - En Algérie, le mode per diem oblige à disposer d'un compte en devises, chose difficile à obtenir pour l'ensemble des membres des partenaires.
- Afin d'éviter toutes ces difficultés, la gestion centralisée a été retenue pour l'ensemble des universités algériennes. Cette gestion particulière a fait l'objet d'une convention financière particulière, détaillant toutes les modalités de la gestion financière, signée entre le coordinateur et chaque partenaire algérien. Avec les partenaires européens, la solution retenue a consisté à attribuer la responsabilité de gestion à chaque université sur la base d'une convention financière aussi signée avec le coordinateur.
- Quand un partenaire algérien ou européen accueille une action, il prend en charge toutes les dépenses relatives au séjour des membres des partenaires y compris les déplacements inter-sites dans la même ville ou inter-villes.
- Le démarrage du projet a coïncidé avec la période électorale du Président de l'université de Valenciennes et la constitution du nouveau Conseil d'Administration ce qui a provoqué un retard de signature des conventions financières. Cette période a pris plus de quatre mois et a engendré un ralentissement du plan de travail, étant donné que certains partenaires ont refusé d'avancer l'argent pour couvrir les dépenses des actions à engager. Cette situation s'est résolue suite à la signature de l'ensemble des conventions, et le transfert d'argent a été effectué en urgence.
- Les nationaux résidant dans une autre ville que celle qui accueille l'action reçoivent un montant de per diem très insuffisant pour couvrir les frais d'hôtel qu'ils doivent bien évidemment supporter au même titre que tous les participants étrangers. Ces dépenses, qui ont pour beaucoup facilité le déroulement des actions notamment pour les ateliers de travail sur les cahiers de charges, ont été supportées sous forme de soutiens financiers par les universités algériennes qui ont organisé et/ou hébergé ces actions/ateliers.
- Une grande disparité a été constatée dans les infrastructures et la disponibilité des ressources humaines dans les universités algériennes. Ainsi, afin d'identifier et recenser l'état des lieux et les besoins, une étape d'analyse de l'existant s'est imposée. Par conséquent, le consortium a convenu d'une réunion de travail avec l'ensemble des partenaires pour mettre à plat la situation de chaque université et produire un premier cahier des charges indiquant les manques et les orientations à prendre en compte dans le développement des activités du projet. Ce constat a manifesté aussi la volonté de sous-traiter les développements des applications « cœur du projet ». Dans ce sens, une demande a été envoyée à l'Agence le 28 Mars 2013. Malheureusement, une réponse négative nous a été formulée.
- Défection de l'Université Northumbria (UNN) qui ne donne pas suite malgré nos relances et nos efforts pour traduire certains documents en anglais, par exemple de la convention, et apporter les réponses aux interrogations formulées. L'UN n'a participé qu'à une seule action, le séminaire d'Oran. Cette situation a été signalée à l'Agence qui nous a informé de la procédure du retrait d'un partenaire au cas où cette situation persiste.

Élaboration de programmes et de cours

A vrai dire, il n'est pas prévu dans le projet de montage des cours ou des formations

particulières ni pour les étudiants ni pour le personnel. Par contre des guides d'utilisation et des petites séances de formation seront prévus pour l'apprentissage du futur système d'information SIGNES à développer.

Restructuration: gestion et gouvernance universitaires

Via le système d'information global SIGNES à mettre en place, ce projet Tempus prépare les établissements à revoir ou faire évoluer les applicatifs actuels dans les différents domaines concernés et se définir dans une politique prenant en compte tant les procédures que les outils pour répondre aux nouveaux besoins.

Un Système d'Information d'établissement étant au cœur de ses activités doit renforcer le pilotage stratégique, inscrivant les TIC dans une mission mutualisée d'appui à ses grands projets. Les nouveaux applicatifs SIGNES vont conduire également à la modernisation de l'établissement en introduisant de plus en plus la dématérialisation, la simplification des procédures et l'accès à l'information. Ainsi, l'évolution des différentes actions impliquant l'usage du numérique doit exiger des universités partenaires de s'appuyer sur une démarche, prenant en compte les points suivants :

- Intégration d'une « écoute client » des acteurs de l'établissement, écoute raisonnée, efficace et évolutive.
- Elaboration et formalisation des actions prioritaires au moyen **d'un schéma directeur** des Systèmes d'Information. Ce schéma fera l'objet d'un atelier de travail lors du séminaire de Skikda en mai 2013.
- Suivi d'une démarche par le comité de pilotage «Système Global d'Information» à mettre en place par l'organe de décision «Présidence».

Pour répondre à ces enjeux, ce projet relatif au développement des TIC/TICE va permettre aux partenaires d'atteindre cinq grands objectifs principaux :

- Perfectionner le Système Global d'Information pour répondre aux nouveaux besoins en termes de pilotage et de services.
- Assurer l'évolution des services numériques centrés sur les différentes activités, valoriser et conforter les usages en matière de TIC/TICE.
- Assurer la continuité et la qualité du service par l'amélioration constante des infrastructures (hébergement, réseau).
- Intégrer d'une manière plus forte les TICE dans l'offre de formation pour favoriser la réussite des étudiants.
- Adapter les ressources de calcul et d'échange pour la Recherche.

Sur l'autre volet du projet concernant le système LMD, l'ensemble des échanges a permis de progresser sur les meilleures pratiques, et la confrontation des expérimentations menées a permis aussi d'aborder toutes les problématiques de gouvernance, la gestion de formations, les pratiques pédagogiques, la professionnalisation, les aspects pédagogiques, l'évaluation et la qualité, la question de l'insertion professionnelle des étudiants ou le partenariat avec le territoire et le monde économique, les écoles doctorales et la recherche. Les retombées sont importantes et nombreuses pour les universités partenaires. D'autres retombées sont ou seront visibles à travers les programmes d'échange et de coopération établis entre les universités algériennes et européennes impliquées dans le projet.

Formation/remise à niveau du personnel

Dans le projet, des cycles de formation ont été prévus pour la transmission des pré-requis indispensables au déploiement du système d'information. Ces formations spécialisées sont destinées au personnel informaticien des universités algériennes. Le groupe des personnes formé est constitué pour les pluparts des responsables des directions des services informatiques de ces universités.

La première formation a porté sur la mise en œuvre du protocole LDAP. Elle s'est tenue en deux étapes :

- La première étape a eu lieu à Valenciennes (Octobre 2012) pour familiariser le groupe sur la terminologie LDAP, ses finalités et ses protocoles ainsi qu'aux techniques d'implémentation sur l'annuaire libre Open LDAP. Elle a mobilisé deux formateurs de la Direction des services d'information de l'université de Valenciennes et la mise à disposition d'une salle technique (stations de travail, serveurs et matériels de vidéo) pendant les trois jours de formation.
- La seconde étape s'est déroulée à Blida (Janvier 2013) et a porté sur l'installation des éléments de configuration, la production d'un service d'annuaire LDAP, la consultation et utilisation d'un service d'annuaire LDAP, la sécurité des données et l'utilisation de LDAP pour l'authentification applicative. De la même manière, deux formateurs de la direction des services d'information de l'Université de Tlemcen ont assuré cette formation.

Ces deux formations complémentaires ont permis aux universités algériennes de déployer leurs annuaires ou d'intégrer les données des annuaires existants vers LDAP.

L'ensemble des documents fournis ou présentés sont disponibles sur la plateforme collaborative SAKAI.

Deux autres formations sont prévues dans le cadre du projet :

- La première formation portera sur l'installation du socle (cœur) de l'ENT, ses fonctionnalités communes de bas niveau ainsi que le *back office* servant à administrer l'ENT. Il s'agit d'installer et de configurer, dans un premier temps, les services réseaux : Système d'exploitation, Serveur d'application, Serveur de base de données. Il s'agira ensuite de passer à l'installation du serveur CAS (Central Authentication Service) pour l'authentification et la personnalisation.
- La deuxième formation est prévue sur la virtualisation VMware pour le déploiement et le dimensionnement de l'infrastructure. Cette formation spécialisée sera effectuée sur un site pilote avec un groupe d'ingénieurs système représentant des partenaires qui seront ensuite chargés d'installer les mêmes infrastructures sur leurs sites respectifs. Cette formation n'a pas été identifiée initialement mais elle s'est avérée nécessaire suite au choix de la technologie des équipements à acquérir et les techniques de virtualisation.

Mobilité du personnel

Le but du projet TEMPUS n'est pas de faciliter la mobilité des personnels mais de participer aux séminaires, aux visites et à la spécification du système d'information. Le projet ne recouvre donc pas une mobilité classique d'enseignants allant, par exemple, dispenser des enseignements classiques dans des niveaux de Licence ou de Master.

Mobilité des étudiants

Sans objet

Coordination académique et gestion administrative

La mise en place de la structure de coordination et de gestion a été définie lors de la rencontre initiale de lancement du projet à Boumerdès les 22 et 23 décembre 2011. Lors de cette rencontre, la stratégie de gouvernance a été discutée et votée par les partenaires. Ainsi, deux comités ont été retenus :

1. Le **Comité de Pilotage** (CP) a pour missions: le management du projet, le recrutement des personnels (administratifs, enseignants chercheurs), le respect du calendrier, l'évaluation des rapports et la validation des programmes de développement et des formations.
2. Les **Comités Sectoriels Techniques** (CST) ont pour mission la planification des activités, l'assurance de suivi du projet à partir des évaluations de chaque activité, la sélection des ressources, la définition des programmes de formation et la diffusion des résultats conformément aux objectifs fixés.

Le comité de pilotage est formé exclusivement des Recteurs et des Présidents des universités du consortium. En cas d'absence d'un membre, il oblige la désignation d'une personne de remplacement. Par contre, pour les comités sectoriels techniques, chaque université a désigné un représentant en charge de coordonner le programme et diffuser les informations dans son établissement. Deux CST ont été formés, l'une administrative et pratique LMD, l'autre informatique et déploiement infrastructure.

Afin de faciliter la gestion du projet un coordinateur national a été désigné à l'Université de Tlemcen.

A ce jour, le Comité de Pilotage s'est réuni physiquement à deux reprises lors de la rencontre du lancement du projet à Boumerdès (décembre 2011) et lors du séminaire de Blida (septembre 2009).

L'institution coordinatrice (UVHC) supervise le projet dans son ensemble. Pour ce faire, une assistante au coordinateur a été recrutée pour gérer les aspects administratifs et financiers ainsi que la gestion contractuelle avec la commission Européenne.

Le coordinateur supervise le projet dans son ensemble entre les réunions du CP. Il définit les programmes des actions et l'organisation des rencontres en s'appuyant sur le coordinateur national et les responsables locaux des universités qui assurent aussi la planification des aspects logistiques. Il pilote et coordonne les travaux des comités sectoriels techniques sur l'ensemble des aspects. Il veille aussi à l'application des règles communes, inspirées par les orientations du Programme Tempus.

Équipement

Une analyse de l'existant a été lancée pour identifier et recenser l'état des lieux en termes des serveurs et des logiciels dans les universités algériennes partenaires. Cette analyse a permis de révéler les besoins et d'élaborer un dossier de spécification et d'exploitation de définition de

l'architecture technique, de l'environnement matériel et logiciel nécessaires à la mise en œuvre du Système d'information.

Sur la base de cette spécification, une consultation est actuellement en cours auprès des fournisseurs de l'Université de Valenciennes dans le cadre du marché public. Trois réunions ont été effectuées avec les fournisseurs et une architecture est entrain d'être sélectionnée. Cette solution sera proposée à l'approbation du comité de pilotage prochainement à la réunion du 17-18 Avril 2013.

Contrairement à la proposition initiale d'acquérir six serveurs, quatre seulement seront achetés, supportant la technologie de virtualisation et dotés d'une grande performance et de capacité mémoire. En plus des serveurs, seront prévues aussi des unités de stockage, d'archivage et d'interconnexion. Lesdits équipements seront installés dans les centres de calcul des universités partenaires. L'installation doit être effectuée par un personnel qualifié, et certifiée par le constructeur.

Le fournisseur doit intégrer dans son offre l'assistance à la mise en œuvre et la formation du personnel ainsi qu'une garantie pendant trois ans contre tout vice de fabrication et de mise en œuvre par le personnel du fournisseur.

D'un autre côté, les universités partenaires auront la tâche de la mise en place de l'architecture réseau définie par le consortium (adaptation de l'infrastructure existante) afin de garantir le déploiement et l'exploitation du Système d'Information.

Diffusion

La stratégie retenue pour faciliter la diffusion des formations repose sur les points suivants :

- Ne pas restreindre les séminaires aux membres de consortium, les universités organisatrices ayant pour missions de diffuser les programmes aux autres universités, au monde socio-économique et à la presse. Ainsi, un public très large a été convié aux deux séminaires tenus à Blida et Oran.
- Deux sites web ont été installés pour centraliser les documents et en faciliter la diffusion : un site général (<http://www.tempusmaghreb.org>) et un site de travail et d'échange (<http://sakai.univ-valenciennes.fr/portal/>).
- Les documentations sur les enquêtes d'analyse de l'existant, les présentations des conférences, les compte-rendus des tables rondes, les vidéos et photos, etc., ont été déposés sur le site et la plateforme collaborative et, plus tard, sur l'espace virtuel l'«Observatoire LMD».

Il est préconisé aussi de diffuser largement les résultats du projet à travers :

- Un **séminaire de clôture** de faire-valoir et faire-savoir non seulement de la philosophie des projets Tempus auprès de la communauté universitaire euro-méditerranéenne, en particulier auprès des universités maghrébines, de l'Afrique subsaharienne et du monde arabe, mais aussi l'apport des universités européennes dans l'édification d'un espace universitaire solidaire dépassant les frontières géographiques de l'Europe et transgressant les différences socio-économiques et culturelles.
- Le **site Web** (www.signes.univ-Tlemcen.dz) et la **plateforme collaborative SAKAI** (<http://sakai.univ-valenciennes.fr/portal/>) permettant de disséminer l'approche et la démarche du présent projet (Echanges des Pratiques et Gestion Numérique du LMD) à une échelle la plus large possible afin d'aider à l'intégration de l'administration électronique des établissements universitaires et à soutenir la bonne gouvernance des universités.
- L'**Observatoire virtuel** afin de contribuer au plus large échange et partage des bonnes pratiques et expérimentations réussies dans l'implémentation du système LMD.

- la **carte multi services** pour montrer l'apport de modernisation et le dynamisme des universitaires algériens ainsi que l'intérêt de réformer l'enseignement supérieur en Algérie.
- Une **opération de communication grand public** : il s'agit d'un travail professionnel orienté vers l'information ouverte concernant tout ce qui touche de près ou de loin au Projet.
- L'organisation d'un **séminaire national d'information** et de restitution de résultats.
- La diffusion du Rapport final.

Pérennité

Les mesures prévues en vue de favoriser la pérennité du projet à long terme sont les suivantes:

- Une démarche a été prise pour solliciter les hauts responsables du Ministère de l'Enseignement Supérieur algérien et des universités partenaires pour s'approprier le projet en termes d'expression des besoins urgents et de motivation pour réussir toutes les activités inscrites au projet. Dans ce sens, une négociation est actuellement en cours avec le Ministère pour éventuellement définir un lien avec le projet PAPS.
- Les équipes formées aux nouvelles approches de gestion vont continuer à disséminer ces nouvelles pratiques et maîtriser de nouvelles technologies afin de permettre la diffusion et la généralisation de leurs acquis à l'ensemble des universités algériennes,
- L'implication d'universités européennes et algériennes au projet a permis de renforcer davantage les ponts existant/nouveaux qui devraient favoriser l'initiation de projets de coopération dans les différents domaines entre l'Algérie et les pays européens. Ainsi, trois cadres de collaboration ont été signés depuis le début du projet entre Skikda-Cadix, Skikda-Valenciennes et Oran-Valenciennes.
- Un projet de constituer un consortium d'universités pour assurer la régularité de la mise à jour des solutions proposées mais aussi d'enrichir le système par d'autres briques métiers.

A terme, la prise en charge par le projet des applicatifs numériques de l'ENT et de la carte Muti-services ainsi que des équipements nécessaires pour l'amorçage d'un programme de modernisation de l'enseignement supérieur en Algérie va favoriser la poursuite de l'action et son adoption par l'ensemble des universités algériennes. De même, les infrastructures et les applicatifs numériques qui seront mis en place dans le cadre du projet devraient permettre une amélioration considérable de la gestion du système et du pilotage des programmes et des universités. Il faudra s'attendre à une généralisation et une continuation dans le déploiement. Un retour aux anciennes pratiques ne peut être envisagé.

Contrôle de la qualité et suivi

L'évaluation globale a porté sur les éléments observables suivants :

- Les débats.
- La formation des formateurs.
- Les partenariats mis en place pour rédiger les cahiers des charges et les spécifications des applications à développer.
- Les échanges de bonnes pratiques.

Deux types de bénéficiaires ont été identifiés dans le projet, d'une part, les participants qui sont les bénéficiaires directs (enseignants, administratifs), d'autre part, les bénéficiaires indirects (responsables, universités). L'information est à obtenir auprès de ces deux types de bénéficiaires.

L'auto-évaluation interne de la qualité du projet doit se faire selon les variables suivantes :

- L'adéquation du projet avec les objectifs du développement locaux ?
- Le degré d'atteinte de ces objectifs ?
- L'écart entre les objectifs prévus et les objectifs réels ?
- L'écart entre la charge en tâches planifiée et celles réelle ?
- L'écart entre les budgets planifiés et ceux réels ?
- La gestion de la coordination (management, gestion des modifications, gestion de l'information, gestion documentaire, travail collaboratif, règles de fonctionnement, gestion de l'information, communication interne et externe)
- Le leadership
- La cohésion sociale au sein de l'équipe de projets
- Le taux de productivité des partenaires

Concernant l'utilisation des services numériques à mettre en œuvre, il est envisagé d'utiliser l'outil AGIMUS (application de gestion des indicateurs de mesure des usages des services).

Une évaluation externe a été réalisée par le bureau TEMPUS National le 31 décembre 2012 à Blida.

Equité de genre

Le projet ne fait pas de discrimination générique. Le but de ce projet étant d'assurer des échanges des meilleures pratiques, des formations et de développement applicatives très spécifiques, il s'efforce d'abord de choisir les meilleurs interlocuteurs (enseignants, responsables et techniciens) et de cibler au mieux le public concerné en fonction des activités.

Commentaire supplémentaire

Sans objet

Statistiques et indicateurs

Cette section est destinée à recueillir des données statistiques et des indicateurs de performance se rapportant à la période couverte par le rapport intermédiaire.

Objectifs principaux

Veuillez cocher la case appropriée

Formation des enseignants

Indiquez si votre projet contient des liens, cibles ou objectifs relatifs à la formation des enseignants

OUI NON S.O.

X		
---	--	--

EFP

Indiquez si votre projet contient des liens, des cibles ou des objectifs relatifs à l'enseignement et à la formation professionnels

X		
---	--	--

Niveaux d'éducation traités par le projet

Indiquez si votre projet contient des liens, des cibles ou des objectifs relatifs aux programmes du niveau

- licence
- master
- doctorat

X		
X		
X		

Formation et mobilités

Insérer le code du pays partenaire concerné
sur les premières lignes et les chiffres sur les deuxièmes et troisièmes :

Formation du personnel et des étudiants du pays partenaire

Nombre de membres du personnel académique des institutions de l'enseignement supérieur du pays partenaire ayant été formés/remis à niveau

Veuillez indiquer le nombre d'enseignants (professeurs, assistants chargés de cours, etc.) formés et/ou remis à niveau, au jour de la présentation du rapport:

(Pays d'origine)

	Code pays: FR	Code pays: ES	Code pays: UK	Code pays: DZ	Code pays:
Nombre Hommes	0	0	0	0	
Nombre Femmes	0	0	0	0	

Nombre de membres du personnel non-académique des institutions de l'enseignement supérieur du pays partenaire ayant été formés/remis à niveau

Veuillez indiquer le nombre de membres du personnel administratif de l'université (bibliothécaires, membres du personnel du bureau international, informaticiens, etc.) formés au jour de la présentation du rapport:

	Code pays: DZ	Code pays: FR	Code pays: ES	Code pays: UK	Code pays:
Nombre Hommes	12	0	0	0	
Nombre Femmes	4	0	0	0	

Nombre de membres du personnel des institutions hors enseignement supérieur du pays partenaire ayant été formés/remis à niveau

Veuillez indiquer le nombre de membres du personnel des institutions hors enseignement supérieur (entreprises, ONG, chambres de commerce, gouvernement, administration locale, etc.) ayant été formés au jour de la présentation du rapport:

	Code pays: UE	Code pays: DZ	Code pays:	Code pays:	Code pays:
Nombre Hommes	0	0			
Nombre Femmes	0	0			

Nombre d'étudiants des pays partenaires ayant suivi des programmes/cours élaborés dans le cadre du projet

Veuillez indiquer le nombre d'étudiants des pays partenaires ayant été formés et/ou remis à niveau lors de programmes/cours élaborés par le projet au jour de la présentation du rapport:

	Code pays: UE	Code pays: DZ	Code pays:	Code pays:	Code pays:	Code pays:
Nombre Hommes	0	0				
Nombre Femmes	0	0				

Mobilité du personnel académique ou administratif du point de vue du pays partenaire

Nombre de flux de mobilité de pays partenaires vers l'UE de plus de 2 semaines

Veuillez indiquer le nombre de flux de mobilité du personnel de pays partenaires effectués du pays partenaire vers des pays de l'UE au jour de la présentation du rapport:

	Code pays: DZ	Code pays:				
Nombre Hommes	33					
Nombre Femmes	6					

Nombre de flux de mobilité de l'UE vers des pays partenaires de plus de 2 semaines

Veuillez indiquer le nombre de flux de mobilité du personnel des pays de l'UE effectués de l'UE vers le pays partenaire au jour de la présentation du rapport:

	Code pays: DZ	Code Pays:				
Nombre Hommes	17					
Nombre Femmes	4					

Nombre de flux de mobilité de pays partenaire à pays partenaire de plus de 2 semaines

Veuillez indiquer le nombre de flux de mobilité du personnel de pays partenaires effectués au sein d'un même pays partenaire au jour de la présentation du rapport:

Et entre deux pays partenaires:

	Code pays: DZ	Code pays:				
Nombre Hommes	62					
Nombre Femmes	21					

Nombre de flux de mobilité de pays partenaires vers UE de plus de 2 semaines

Veuillez indiquer le nombre de flux de mobilité d'étudiants des pays partenaires effectués du pays partenaire vers des pays de l'UE au jour de la présentation du rapport:

	Code pays: DZ	Code pays:				
Nombre Hommes	0					
Nombre Femmes	0					

Nombre de flux de mobilité de l'UE vers des pays partenaires de plus de 2 semaines

Veuillez indiquer le nombre de flux de mobilité des étudiants des pays de l'UE effectués de l'UE vers le pays partenaire au jour de la présentation du rapport:

	Code pays: DZ	Code pays:				
Nombre Hommes	0					
Nombre Femmes	0					

(Pays d'origine)

Nombre de flux de mobilité de pays partenaire à pays partenaire partenaires de plus de 2 semaines

Veuillez indiquer le nombre de flux de mobilité des étudiants de pays partenaires effectués au sein d'un même pays partenaire au jour de la présentation du rapport:

	Code pays: DZ	Code pays:	Code pays:	Code pays:	Code pays:
Nombre Hommes	0				
Nombre Femmes	0				

Et entre deux pays partenaires:

Nombre Hommes	0				
Nombre Femmes	0				

Liens avec les politiques européennes en matière d'enseignement supérieur

Veuillez cocher la case appropriée

Supplément au diplôme

OUI NON S.O.

<input type="checkbox"/>	X	
--------------------------	----------	--

Veuillez indiquer si votre projet contribue ou non à l'introduction de procédures en vue de la délivrance de suppléments au diplôme dans l'université ou les universités du (des) pays partenaire(s). Pour toute information concernant le supplément au diplôme, veuillez consulter:

http://europa.eu/comm/education/policies/rec_qual/recognition/diploma_en.html

Adoption d'un système fondé sur trois cycles principaux, un premier cycle (licence), un deuxième cycle (master) et un troisième cycle (doctorat)

X		
----------	--	--

Veuillez indiquer si votre projet contribue à l'adoption d'un système fondé sur trois cycles principaux.

Introduction de diplômes doubles, multiples ou conjoints

	X	
--	----------	--

Veuillez indiquer si, dans le cadre de votre projet, les institutions concernées ont décidé d'élaborer/de délivrer des diplômes doubles/multiples ou conjoints.

Établissement d'un système européen de crédits transférables (ECTS)

	X	
--	----------	--

Veuillez indiquer si votre projet contribue ou non à l'introduction et/ou au développement du système européen de crédits transférables dans la(les) université(s) partenaire(s). Pour toute information complémentaire sur l'ECTS: http://europa.eu/comm/education/programmes/socrates/ects/index_en.html

Promotion des procédures d'assurance qualité au niveau national ou institutionnel

X		
----------	--	--

Veuillez indiquer si votre projet contribue ou non à l'accroissement des stratégies relatives à la garantie de la qualité élaborées par la(les) université(s) du(des) pays partenaire(s). Pour toute information sur les «normes et lignes directrices sur l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur»:

http://www.bologna-bergen2005.no/Docs/00-Main_doc/050221_ENQA_report.pdf

Cadres de qualifications

	X	
--	----------	--

Veuillez indiquer si votre projet contribue ou non à l'élaboration de cadres de qualifications nationaux et à leur mise en œuvre au niveau universitaire, conformément aux principes du cadre européen des certifications. Pour toute information sur le cadre européen des certifications : http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc44_en.htm

Politiques et approches en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie

	X	
--	----------	--

Veuillez indiquer si votre projet contribue ou non à l'élaboration d'approches en matière d'éducation et de

formation tout au long de la vie.

Pour plus d'informations sur les politiques européennes en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie: http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28_en.htm

Structure modulaire du programme d'études

X		
---	--	--

Veuillez indiquer si votre projet contribue ou non à la promotion de la structure modulaire du programme d'études.

Nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage

X		
---	--	--

Veuillez indiquer si le projet contribue à l'élaboration de nouvelles méthodes d'enseignement ou d'apprentissage dans l'université (les universités) du(des) pays partenaire(s).

Enseignement en ligne (e-Learning)

	X	
--	---	--

Veuillez indiquer si le projet contribue ou non à l'élaboration d'une stratégie d'enseignement en ligne (e-Learning) dans la(les) université(s) du(des) pays partenaire(s).

Coopération université/entreprise

	X	
--	---	--

Veuillez indiquer si le projet prévoit ou non la mise en œuvre d'activités de coopération entre la(les) université(s) du(des) pays partenaire(s) et le monde des entreprises.

Liens avec le marché de l'emploi dans les programmes d'études

	X	
--	---	--

Veuillez indiquer si le(s) programme(s) nouveau(x) ou restructuré(s) a/ont pour objectif de répondre directement aux besoins du marché du travail local et/ou national par des stages, une formation intensive sur le terrain, etc.

Liens avec d'autres programmes d'études de l'UE

	X	
--	---	--

Veuillez indiquer si votre projet est directement lié ou non à d'autres programmes d'études de l'UE que Tempus, comme par exemple Erasmus Mundus ou le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie. Pour obtenir des informations sur les programmes d'études de l'UE:

http://ec.europa.eu/education/index_en.htm

Si oui, indiquez à quel programme européen pour l'éducation votre projet est lié: